

UE FONDAMENTAUX (UE1 - UE6)		HEURES	DESRIPTIF
PREMIERE ANNEE : INTRODUCTION GENERALE (UE 1)			
UE 1 - La commande publique dans l'économie nationale et internationale	Les rouages de l'économie nationale	24	<i>La commande publique est communément perçue au travers de la seule approche réglementaire, or, elle est, en 1^{er} lieu, un rouage important dans la politique économique. Financée essentiellement par le prélèvement fiscal auprès des particuliers et des entreprises, la commande publique a pour effet de détourner des financements qui auraient dû être affectés à des dépenses « ménagères » ou d'investissement productif, vers des dépenses d'investissement dans l'intérêt général, dépenses utilisées avec un effet contracyclique, comme l'atteste l'actuel plan de relance. L'UE1 a pour objectif d'analyser les effets du processus de dépense publique dans les circuits économiques, mesurer son importance et ses conséquences sur l'économie nationale.</i>
	Les effets de la commande publique sur l'Economie		
	Les principales règles régissant le commerce international		
	L'historique de la construction du grand marché européen	6	<i>D'autre part, la commande publique a été reconnue comme un facteur favorable à la création du grand marché unique européen. Cette UE a pour objet d'expliquer comment est utilisé ce levier par les institutions européennes et d'en mesurer les effets. Le dernier sujet de cette UE porte sur les règles internationales du commerce mondial. Une partie des achats des entités publiques va se porter à l'international et sera tributaire des fluctuations mondiales. Tout acheteur doit connaître les règles essentielles de son organisation.</i>
	Les modalités de transposition de la Réglementation des procédures de marchés publics dans les pays d'Europe		
PREMIERE ANNEE : L'ORGANISATION DES ENTREPRISES ET DES ENTITES PUBLIQUES (UE 2)			
UE2/1 - L'organisation de l'entreprise Présentation générale et modalités de gestion	Les différents statuts d'entreprises	6	<i>L'enseignement vise la connaissance des différents statuts juridiques des entreprises, la compréhension de leur fonctionnement ainsi que de leurs modes de gestion. Son objectif est de savoir adapter les modalités de consultation et d'exécution des achats, arrêtées dans les dossiers de consultation, au monde des entreprises.</i>
	La stratégie d'investissement de l'entreprise, (études de marchés ...)	18	
	Les modalités d'approvisionnement		
	Les circuits de production		
	Les règles principales de la comptabilité		
	Les charges sociales et fiscales		
	Les règles de gestion de l'entreprise		
	La formation du prix dans l'entreprise		
Présentation de plusieurs entreprises			
UE2/2 - L'organisation des pouvoirs publics	La répartition des compétences entre les différentes entités publiques	18	<i>La dépense publique est répartie entre une multiplicité d'acteurs, chacun disposant d'un budget propre et appliquant les mêmes règles d'achat. L'UE2/2 a pour objectif d'expliquer comment s'organise la chaîne de décision dans chaque type d'entité, et plus précisément comment s'organise la chaîne de décision de l'achat. Qui achète quoi et comment ?</i>
	La chaîne de décision au sein de chaque type d'entité publique		
	Les différents actes des entités publiques (délibérations, arrêtés, autres décisions)		
UE 2/3 – L'environnement juridique des pouvoirs publics	L'organisation des juridictions administratives, civiles et pénales, les différentes voies de recours, les procédures d'urgence, la responsabilité civile	9	<i>Le respect du droit de la commande publique est sanctionné par un panel de procédures contentieuses devenues particulièrement efficaces, puisque le juge peut prévenir, corriger et sanctionner une procédure, avant la réalisation effective du contrat. De plus, les intervenants dans l'acte d'achat peuvent être directement interpellés devant les tribunaux civils. Comment s'organisent les procédures de recours ? Quelle sont les responsabilités encourues ? Voici l'objet de l'UE 2/3.</i>
UE 2/4 - L'environnement financier et budgétaire des pouvoirs publics	Les fondamentaux sur la comptabilité publique	18	<i>Cette formation permettra aux étudiants de maîtriser les fondamentaux de la comptabilité publique, l'élaboration d'un budget, la gestion par autorisations de programmes et crédits de paiement. Avec cette unité d'enseignement, les étudiants apprendront comment assurer la mise en cohérence de la programmation, de l'engagement des investissements avec l'exécution financière des marchés.</i>

PREMIERE ANNEE : CADRE REGLEMENTAIRE D'ORGANISATION DE LA FONCTION ACHAT (UE 3)

UE - 3/1 – L'encadrement réglementaire de la commande publique I - Contrat et réglementation	Le contrat : analyse comparée, conditions essentielles de validité, contrat de droit privé/ contrat de marché public	18	L'UE 3 est entièrement consacrée à l'approche juridique de la commande publique. L'ensemble des achats est traité dans un cadre contractuel, il est donc indispensable de connaître le caractère du contrat dans sa définition issue du code civil. Ces bases acquises, il est ensuite possible de distinguer les différents types de contrats, suivant leurs principales caractéristiques juridiques. Ce n'est qu'à l'issue de cette formation que seront abordées les caractéristiques propres aux différents contrats d'achats publics, notamment la différenciation juridique entre achats par marchés publics, par délégation de service public, par contrat de partenariat. Cette formation sera encadrée par un binôme public/privé, afin que les étudiants disposent de la double culture public/privé inhérente à la fonction d'acheteur public, constamment à cheval entre ces deux mondes. Puis, les étudiants disposeront d'une formation sur l'encadrement réglementaire de l'achat. Il s'agit de permettre aux étudiants de comprendre la pertinence de cet environnement réglementaire afin qu'ils sachent s'en servir utilement lors de leur activité professionnelle. Cette approche juridique sera complétée par un volet consacré à l'étude des clauses financières des contrats. Volet très important de l'encadrement réglementaire issu des règles de la comptabilité publique.
	L'environnement réglementaire (code des marchés publics, ordonnances, lois et règlements encadrant la commande publique, la normalisation)	18	
	Les fondamentaux du droit d'utilisation du sol		
II - Contrat de la Commande publique	Les contrats de commande publique: définition concernant les contrats de marchés, de partenariat et les DSP	12	
	La rédaction des contrats : la réglementation comptable et financière	9	

PREMIERE ANNEE : UE DE SPECIALISATION - LE ROLE DU MAITRE DE L'OUVRAGE PUBLIC (UE 4.1)

UE 4 -LA MAITRISE D'OUVRAGE DES OPERATIONS DE TRAVAUX Séance inaugurale	Qu'est ce qu'un maître d'ouvrage public ? La grande complexité de la maîtrise d'ouvrage publique, la notion de métier d'opérateur, la gestion de projets	5	L'UE 4 a été conçue pour former de véritables maîtres d'ouvrage publics et/ou Assistants à la maîtrise d'ouvrage. Ce rôle est particulièrement complexe et sensible puisqu'il est chargé de traduire un contenu objectif en contenu contractualisable avec les différents intervenants dans l'acte de construire. La formation est conçue pour donner aux étudiants les méthodes favorisant une programmation cohérente des investissements, puis l'ensemble des connaissances nécessaires pour exercer cette profession, de la définition pertinente du besoin jusqu'à la coordination de tous les intervenants.
Le rôle du maître de l'ouvrage public étape par étape		21	
Étape 1 : la prise de décision :			
La démarche globale de planification et de programmation des investissements et de travaux de maintenance d'un parc bâti	La notion d'étude générale et d'analyse du besoin d'une opération supplémentaire: dans quel état d'esprit doit s'effectuer la prise de décision Les outils d'aide à la décision : les bases patrimoine L'intégration du développement durable dans les choix d'investissement		
L'étude de faisabilité et la localisation	Les méthodes et savoirs faire		

DEUXIEME ANNEE : UE DE SPECIALISATION - LE ROLE DU MAITRE DE L'OUVRAGE PUBLIC □(UE 4.2 SUITE)

Étape 2 : l'étude de programme technique et fonctionnel et la notion de besoin fonctionnel, l'estimation de l'opération de travaux	La définition des objectifs qualitatifs et quantitatifs du maître de l'ouvrage, les différentes solutions possibles du projet dans son contexte particulier	36
	La rédaction du programme	
	L'estimation correcte d'une opération par grandes masses	
Étape 3 : Le montage de l'opération		
Le choix des processus de réalisation	Les différents processus de réalisation (maîtrise d'ouvrage directe, DSP, CPP, Dialogue compétitif, accord cadre : analyse comparative, le rétro planning)	12
La désignation des différents intervenants dans l'acte de construire	Le Choix du bureau de contrôle, coordonnateur SPS, et autres intervenants : cadre réglementaire, contrat et modalité de désignation	18
Commande publique et maîtrise d'œuvre privée	La réglementation de la maîtrise d'œuvre, la propriété intellectuelle, le principe de responsabilité, le contrat Les différentes modalités de désignation des maîtres d'œuvre privés, le concours d'architecture	
Étape 4 : le rôle du maître de l'ouvrage lors du suivi de la phase conception	La conduite du projet en phase étude de conception	6
Étape 5 : le rôle du maître de l'ouvrage lors de l'engagement des travaux	Sous l'angle administratif : la rédaction du DCE, les clauses du CCAP, l'acte d'engagement, le règlement de consultation	12
	La désignation des entreprises,	
	L'exécution des contrats en phase réalisation : sous l'angle administratif : le rôle de chacun des intervenants ; sous l'angle technique : l'OPC, la réception	

DEUXIEME ANNEE : L'ORGANISATION DE LA FONCTION ACHAT - ANALYSE COMPARATIVE (UE 5)

UE 5/1 - L'organisation de la fonction achat au sein de l'entité publique	L'organisation de la fonction achat au sein de l'entité publique, le processus de dématérialisation des procédures d'achats	12	<p><i>Cette formation a pour objet d'amener les étudiants à s'interroger sur d'une part le positionnement de la fonction Achat au sein de l'entité publique et d'autre part son organisation en interne. Ceci, parce que l'efficience de l'achat ne peut être obtenue que si la fonction Achat est judicieusement positionnée dans l'organigramme, afin d'être en capacité d'influer sur les procédures.</i></p> <p><i>Une importance toute particulière sera apportée à l'organisation de la fonction achat au sein de l'entreprise, parce que la réflexion conduite en entreprise a permis la mise en place de modalités de concepts et stratégies qui nécessairement inspireront les professionnels de l'achat public dans les années à venir.</i></p> <p><i>Il s'agit d'apprendre à repérer les facteurs de contingence qui influencent la structuration et l'organisation du service achat, de comprendre la relation existante entre la stratégie de l'entreprise et la structure retenue, pour piloter le service.</i></p> <p><i>Il s'agit également d'apprendre à mettre en oeuvre des stratégies et méthodes d'analyses issues du marketing des achats.</i></p>
UE 5/2 - L'organisation de la fonction achat au sein de l'entreprise	Les différentes modalités d'achat dans le secteur de l'entreprise : organisation du service achat en cohérence avec la stratégie d'entreprise et la structure des marchés fournisseurs, les outils, le pilotage du service.	36	
	La définition d'une stratégie et d'une politique d'achat L'analyse « make ou buy » L'externalisation des achats		
	La déclinaison de la politique d'achat en adéquation avec la stratégie de l'entreprise Le marketing stratégique des achats Le marketing opérationnel des achats		
	Logistique, gestion des stocks et approvisionnement dans la décision d'achats		

DEUXIEME ANNEE : SPECIALISATION - OUTILS ET METHODES D'OPTIMISATION DES ACHATS D'EQUIPEMENTS ET SERVICES (UE 6)

UE 6/1 - Processus opérationnel des achats	<u>L'approche comparative public/privé dans les aspects théoriques et pratiques</u>	66	<p><i>Cette formation devra conduire les responsables de la commande publique à maîtriser certains domaines d'achat génériques dont l'environnement est spécifique.</i></p> <p><i>L'UE 6 est consacrée à l'acquisition des savoirs et méthodes essentiels pour assurer la rédaction et l'organisation des achats de services et de fournitures : l'analyse précise de toutes les clauses du contrat, l'organisation de la mise en concurrence et l'application des critères d'attribution et ceci, affecté à un service d'achat types, afin de permettre l'acquisition de méthodes pour pouvoir ensuite faire face à tout type d'achat dans l'environnement professionnel.</i></p>
<i>Analyse comparative entre les entités publiques et les entreprises</i>	* L'analyse du besoin * Le processus de sélection et d'évaluation des fournisseurs et techniques d'analyse des offres : approche public/privé * La négociation : approche public/privé		
UE 6/2 - Formation sur les achats de Fournitures et services	La spécificité des marchés de fournitures et services		
	La propriété intellectuelle Les marchés de communication Les marchés de maintenance (contrat d'exploitation de chauffage, ascenseurs...) Les marchés de nettoyage Les achats de denrées alimentaires Les achats de mobiliers		

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE (UE7)

MODULE PREPARATION CONCOURS ANGLAIS PROFESSIONNEL	formation en option (note stratégique, mise en situation professionnelle)	10	<i>Option facultative pour les personnes souhaitant préparer les concours de la fonction publique (en externe)</i>
		18	

DEUXIEME ANNEE : STAGE FILES ET CONFERENCES (UE 8)

UE 8/1 - Stages filés	Des mises en situation par petites équipes encadrées par des professionnels		<i>Cet UE 8 sera le volet opérationnel des UE4 et 6 avec la prise en charge d'un sujet d'étude concret encadré par un tuteur.</i>
UE 8/2 - Conférences sur les échanges d'expérience			

TOTAL GENERAL :	408
Total U1 - U4.1	182
Total U8	18+option10
Total U4.2 - U6	198

total deuxième année avec anglais

MAJ AU 09 OCTOBRE 2009